

Formation

Santé en détention et éthique de soins

Université de Montpellier, France et Comité International de la Croix Rouge (CICR),
en collaboration avec GERTOX



Description générale

La formation « Santé en détention et éthique de soins » est un module d'une semaine proposé par l'Université de Montpellier en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ce module s'adresse aux personnes travaillant dans le domaine de la santé carcérale au niveau national ou international. Les formateurs forment une équipe multidisciplinaire d'experts en santé publique, santé carcérale, droit à la santé, en droit international humanitaire et en droits humains.

La formation vise à fournir aux participants les connaissances, méthodes et outils nécessaires pour analyser et répondre aux problèmes de santé et d'accès aux soins des personnes en détention. Avec une perspective internationale, elle couvre des sujets tels que la santé des populations détenues, le fonctionnement des systèmes de santé, le contrôle des maladies transmissibles et non transmissibles et les questions/dilemmes éthiques qui peuvent impacter l'offre sanitaire en milieu carcéral. Elle présente également les principaux instruments juridiques, les normes et standards applicables et les codes et déclarations professionnels destinés à protéger les droits des patients privés de leur liberté.

Les objectifs pédagogiques

À la fin du module, les participants sauront :

- identifier les principaux instruments juridiques, les normes et standards applicables et les codes et déclarations professionnels destinés à protéger les droits des prisonniers, des détenus et des professionnels de santé chargés de prendre en charge ces populations ;
- évaluer les problèmes de santé les plus importants dans les lieux de détention ;
- analyser et répondre aux problèmes de santé et de droits humains auxquels sont confrontées les populations en détention.

Les thématiques proposées

- les principaux défis mondiaux dans les lieux de détention ;
- le cadre juridique des activités de détention du CICR ;
- la santé et bien-être des populations détenues, dont les besoins spécifiques des femmes, des mineurs et des personnes âgées ;
- les systèmes de santé et les structures administratives des lieux de détention ;
- la lutte contre les maladies transmissibles (TB, VIH/SIDA, gale) et non transmissibles (santé mentale, consommation et abus de substances) ;
- la nutrition, l'eau et l'assainissement en détention ;
- l'éthique médicale, le secret médical et la double loyauté pour les prestataires de soins de santé ;
- les grèves de la faim et leur prise en charge ;
- l'impact sur la santé de l'isolement cellulaire et de la ségrégation disciplinaire.

Les participants

La formation s'adresse en priorité :

- aux professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sage-femmes, pharmaciens) ;
- au personnel administratif des systèmes de santé ;
- aux spécialistes des sciences sociales, chercheurs des systèmes de santé, éducateurs ;
- au personnel d'organisations internationales travaillant ou traitant avec des commissariats de police, des centres de détention, des services pénitentiaires ;
- aux autorités impliquées dans la santé des détenus.

Les méthodes pédagogiques

La formation suit les principes de l'apprentissage pour adultes et utilise un large éventail de méthodes pédagogiques. Ils partageront leur expérience et leur expertise avec les participants.

Le cours est coordonné et organisé conjointement par l'Université de Montpellier et le CICR.

Évaluation

À la fin de la semaine de formation, une évaluation par QCM mesurera les acquis et la performance de chaque participant.

Certificats

Un certificat de présence de chaque participant seront délivrés à la fin de la formation.

Un certificat de réussite sera décerné aux participants ayant atteint un score de 60% ou plus lors de l'évaluation finale.

Pré-requis

Au moins deux ans d'expérience professionnelle dans les domaines cités supra.

Exigences linguistiques : français

Le nombre de participants est limité à 25 et la sélection se fera sur dossier reçu avant le 30/09/2024.

Frais d'enseignement

Les frais d'enseignement doivent être réglés six semaines avant le début de la formation.

Ces frais comprennent 1200 € de frais d'inscription, dus lors de l'enregistrement et non-remboursables.

En cas d'annulation moins de trois semaines avant le début de la formation, 300 € supplémentaires seront facturés.

Assurances maladie, accident et voyage

Non couvertes par l'Université.

Attestation de responsabilité civile vie privée obligatoire.

Emplacement

La formation aura lieu à la Faculté de Médecine de Montpellier du 25 au 29 novembre 2024, à Montpellier, France.

Clause de non-responsabilité

En cas de nombre insuffisant de participants, la formation pourra être annulée jusqu'à quatre semaines avant la date prévue pour son commencement. L'Université de Montpellier n'est pas responsable des frais liés aux réservations de vols, etc.

Procédure de candidature

Les candidats doivent soumettre un dossier de candidature complet avec les documents requis suivants :

- Diplôme(s) professionnel(s)
- Curriculum vitae
- Preuve de maîtrise de la langue française

Dossier à envoyer à :

med-fmc-dpc@umontpellier.fr

Pour plus d'informations, y compris les dates et les tarifs des cours :

Visitez notre site Web à l'adresse

<https://facmedecine.umontpellier.fr/etudes-et-formationen/dpc/>

Adresse mail : med-fmc-dpc@umontpellier.fr